

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 janvier 2024

Présents : Capucine Malbrain, Camille Sanchis, Martine Duffaud, Guy Vernet, Pierre François Léonard, Guillaume Domecq, Romain Poyet

Excusé : Stéphane Ginevra, Jean-Paul Carlier

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour

- Délibération emprunt AFL
- Choix de l'entreprise pour le changement de canalisation du Fez
- Répartition du budget COMCOM pour la voirie
- Aménagement terrain communal dessus la salle polyvalente
- Débroussaillage des faysses – les élèves du CEFA 26
- Les nouveaux commanditaires, projet artistique dans les faysses
- Devis soutènement calade des ouvrières en cours
- Questions diverses :
  - Diagnostic agricole
  - Parking de la plaine du Fez

### **1. Délibération emprunt AFL**

Il s'agit de donner l'accord du conseil municipal pour que le maire puisse contracter des emprunts auprès de l'Agence France Locale (AFL) pour l'année à venir.

Vote : pour à l'unanimité

### **2. Choix de l'entreprise pour le changement de canalisation du Fez**

L'appel d'offre a été analysé par le bureau d'études RCI, en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux de la plaine du Fez. L'entreprise la mieux-disante retenue est l'entreprise VALETTE pour un montant de 117 261€.

Le conseil municipal se prononce pour valider ce choix.

Vote : pour à l'unanimité

### **3. Répartition du budget de la Communauté de Commune pour la Voirie**

Le Budget attribué à la commune de Chirols sur une période de 6ans est de 164 522€. Les dépenses prévues cette année concernent les travaux suivants :

- Travaux sur la route de Sainte Marguerite pour un montant de 14 787€
- Travaux de la route du Fez pour un montant de 78 656€
- Travaux sur le chemin des cités pour un montant de 8 011€

Aucun travaux n'ayant été entamé avant cette année en prévision de ces dépenses, il reste un budget d'environ 63 000€ jusqu'en 2026.

Deux demandes effectuées par des habitants de la commune pourraient faire l'objet de travaux sur ce budget :

- La rénovation du chemin de Veyrières au dessus de la calade de la rivière.
- La rénovation de la Ruelle du Maréchal-Ferrant (en attente des travaux d'externalisation des compteurs).

A noter qu'un budget doit également être réservé aux imprévus et travaux d'urgences.

#### **4. Débroussaillage des Faysses – Elèves du CEFA 26**

Camille Sanchis a eu un premier contact avec un encadrant du CEFA 26 qui serait intéressé pour intervenir sur le débroussaillage des Faysses au cours de l'année, moyennant un simple remboursement des frais.

#### **5. Aménagement terrain communal**

Un habitant de Chirols propose de construire une cabane provisoire pour faire une petite aire de jeu pour les enfants sur le terrain communal au dessus de la salle polyvalente, au niveau des jardins partagés.

Le conseil soulève la problématique de la sécurité et de la responsabilité de la commune pour ces ouvrages, et demande également que les participants aux jardins partagés soient bien consultés. En suspens.

#### **6. Les nouveaux commanditaires**

Sur une proposition de l'atelier projet Faysses, un cahier des charges qui servira de base à un appel à projet va être élaboré pour envisager une création artistique sur l'emplacement des Faysses

Cette consultation sera organisée par les nouveaux commanditaires, collectif de citoyens.

#### **7. Devis soutènement Calade des ouvrières**

Des visites de professionnels sont prévues par Camille Sanchis dans le but d'établir de nouveaux devis pour la restauration du mur de soutènement de la calade des ouvrières.

#### **8. Questions diverses**

##### Rendez-vous Diagnostic Agricole

Mathieu POYET a rencontré Claire Delorme de la COMCOM et un représentant de la chambre d'agriculture pour étudier les parcelles proposées par des particuliers à Chirols comme Foncier Agricole.

Une grande zone semble envisageable et très adaptée sur la zone de la plaine du Fez, mais sous réserve de résoudre les problématiques d'accès (chemin étroit notamment) et d'irrigation.

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mardi 27 février 2024, à 18h30.**